



Jean-Louis Guigou Délégué général d'Ipemed

L'urgence énergétique

Alors que l'exploitation massive des gaz de schiste entraîne les États-Unis vers un désengagement relatif en Méditerranée, il est urgent que la France et l'Europe prennent le relais. Compte tenu de l'abondance de leur production, les États-Unis deviennent autosuffisants en gaz naturel voire exportateurs. Avec un coût de l'énergie de 30 % inférieur à l'Europe, Washington va se désengager, à l'exception du dossier

iranien, du Moyen-Orient, du Pakistan, de l'Afghanistan, du Sahel, de la Syrie, etc. Dans le même temps, la part de marché du Qatar en GNL en Europe, inexistante il y a quelques années, a doublé en l'espace de deux ans pour atteindre 8 %, et vient porter préjudice aux logiques de contrats gaziers de long terme. La proximité géographique et les enjeux énergétiques des deux rives appellent donc à la construction d'une Communauté euro-méditerranéenne de l'Énergie (CEME). À l'évidence, il est plus facile de bâtir une communauté énergétique entre pays complémentaires qu'entre pays concurrents et d'en concevoir une entre la France,

l'Europe de demain et les Psem, plutôt que de créer une communauté entre pays concurrents et consommateurs comme le sont les pays européens. Fondée sur un nouveau paradigme énergétique, la CEME contribuerait à densifier des liens industriels entre l'Europe et les Psem, vecteurs de valeur ajoutée sur les deux rives. L'Algérie va lancer des appels d'offre pour 42 centrales électriques qui peuvent être la source d'un important développement local. L'Europe dispose du savoir-faire et des technologies, notamment dans le renouvelable. Elle a intérêt avec les Psem à se saisir des complémentarités dans le secteur de l'énergie.

Paris-Alger : trouver les bonnes réponses

Le voyage officiel du président Hollande en Algérie et celui du Premier ministre au Maroc ont permis, dans le premier cas, de relancer le dialogue avec ce pays et d'entamer un processus de réconciliation souhaité par les deux parties et, dans le second cas, de rassurer les Marocains sur le fait que le rapprochement avec Alger n'aurait pas d'incidence sur la relation entre Paris et Rabat. Date a d'ailleurs été prise pour un prochain voyage officiel du président français au Maroc.

Selon un sondage réalisé par l'institut Okba pour un quotidien algérien, « 57 % des Algériens souhaitent une relation exemplaire avec la France, l'ancienne puissance coloniale ». Ce qui confirme le climat ressenti lors du déplacement du président en Algérie. Quant au *Quotidien d'Oran*, il déclare que « la France a besoin de l'Algérie ». Sur le plan économique, des annonces ont été faites. La plus attendue était celle de l'usine Renault (voir p. 2), projet emblématique des nouvelles relations économiques. Si la coopération économique est essentielle, il convient aussi d'impliquer la société civile, particuliè-



Tlemcen, le 20 décembre 2012.

LA COOPÉRATION ACTIVE QUE LES DEUX PRÉSIDENTS ONT ÉTABLIE, TANT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE QUE DIPLOMATIQUE NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER QUE DE NOMBREUX PROBLÈMES RESTENT À RÉGLER, NOTAMMENT AU SAHEL.

rement les jeunes qui entendent pouvoir circuler plus facilement. Ils attendent une politique de visas ouverte et des échanges universitaires plus nombreux.

LE DÉFI DU SAHEL La situation s'est complexifiée avec l'intervention de la France au Mali et la prise d'otages sur le site d'In Amenas. Une coopération a été développée par les deux pays avec l'autorisation donnée aux Français de survoler l'Algérie. Il n'est pas sûr que cet accord ait recueilli l'assentiment de la population ou de toutes les instances de décision algériennes, certaines y voyant une entreprise néo-

coloniale. Les deux capitales doivent relever le défi qui se pose au Sahel dans le domaine sécuritaire. La relation forte entre les présidents Hollande et Bouteflika permettra-t-elle de résoudre les problèmes ? Les groupes armés présents dans le Sahel représentent un défi complexe à relever et l'option militaire n'y suffira pas. L'Algérie est un partenaire incontournable pour régler la question touareg, nœud de la stabilité régionale. Gageons que le dialogue instauré entre Alger et Paris permettra de trouver les bonnes réponses au drame qui se joue dans cette partie du monde.

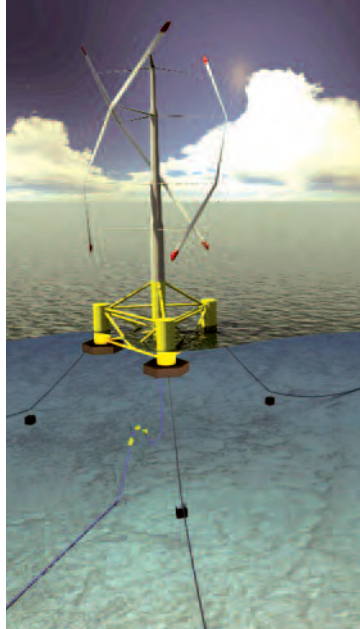
Agnès Levallois

ENQUÊTE

IEMed chargé d'évaluer les changements après le Printemps arabe

● La Commission européenne a confié à l'Institut européen de la Méditerranée le soin de mener une enquête auprès de 4 600 experts et acteurs spécialistes des relations euro-méditerranéennes de quarante-trois pays afin d'évaluer les changements politiques dans la région après le Printemps arabe. L'objectif est d'obtenir des résultats permettant d'orienter les politiques destinées à cette région. Cette activité fait partie du programme *Promouvoir la connaissance mutuelle, l'entente et la coopération entre l'UE et les pays de la Politique de voisinage (région Sud)*. Celui-ci est cofinancé par l'UE au moyen du volet régional de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. www.iemedsurvey.org/fr/

Vertiwind, prototype d'éolienne flottante créée par la start-up française Nénuphar. Le premier champ éolien flottant en Méditerranée pourrait couvrir les besoins en électricité d'une ville de 20 000 habitants.



Peinture murale sur la place Tahrir. Le slogan dans la bulle signifie : *Du pain, la liberté et la justice sociale.*



CORINE EDR

ÉNERGIES

Bientôt un champ d'éoliennes flottantes à Fos-sur-Mer

● EDF Énergies nouvelles a reçu un financement à hauteur de 37 millions d'euros de la Commission européenne, dans le cadre du fonds NER300 (ce dispositif se réfère aux 300 millions de quotas d'émissions issus de la réserve destinée aux nouveaux entrants du système d'échanges de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'UE) afin de construire un champ d'éoliennes flottantes au large de Fos-sur-Mer. Le projet, baptisé *Provence Grand Large*, pourrait voir le jour d'ici 2015. Ce parc éolien flottant reposera sur une technologie développée par une start-up française, Nénuphar, créée par deux ingénieurs d'Alstom. Associés au groupe parapétrolier Technip et à EDF Énergies nouvelles qui en sera l'opérateur, les partenaires travaillent actuellement à la construction d'un prototype terrestre

avant de passer à deux autres machines qui pourraient être installées en mer d'ici à 2015. La Méditerranée va-t-elle se transformer en un champ d'éoliennes flottantes ? Cela est tout à fait envisageable.

PARTENARIAT

Renault en Algérie

● En marge de la visite en Algérie du président français François Hollande, Renault, la Société nationale de véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement (FNI) ont signé un pacte d'actionnaires en vue de la création, en partenariat, d'une co-entreprise (51 % pour la partie algérienne et 49 % pour Renault), Renault Algérie Production chargée de développer une filière automobile en Algérie. L'accord prévoit l'implantation d'une usine au sud-ouest d'Oran pour la production de véhicules particuliers et utilitaires destinés au marché local. Dans la première phase du projet, 25 000 véhicules sortiront par an et la production passera à 75 000 véhicules par an à l'horizon 2019-2020. La première voiture devrait sortir en novembre 2014. Cet accord permettra la création de 500 emplois puis, à terme, de 10 000 autres.



POLITIQUE

Le gouvernement français a annoncé plusieurs nominations visant à mettre en place la politique méditerranéenne du président de la République.

● **Serge Telle**, ambassadeur de l'UPM et président de l'Agence française des villes et territoires méditerranéens durables, est nommé délégué interministériel à la Méditerranée. Placé sous

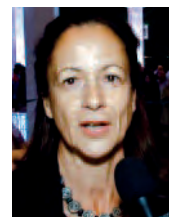
l'autorité du Premier ministre, il « anime et coordonne » les actions mises en œuvre par la France « en direction de la rive sud de la Méditerranée ». Cela concernera également



les actions impliquant les « personnes publiques et privées » associées à l'intervention des services de l'État. Cette nomination s'inscrit dans la ligne des propos de François Hollande, tenus devant les ambassadeurs français le 27 août 2012 : « Ma priorité est de développer ce que j'appelle une Méditerranée de projets. À cette fin, j'ai demandé au gouvernement de nommer un délégué interministériel à la Méditerranée. »

● Quelques semaines plus tôt, François Hollande avait chargé **Michel Vauzelle** d'une mission en Méditerranée. Le député, également vice-président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale, doit « promouvoir une Méditerranée de projets dans le cadre d'une démarche à la fois

ambitieuse et pragmatique, d'abord orientée vers la définition d'intérêts communs et la mise en œuvre de chantiers bénéfiques aux populations des deux rives ». Dans sa tâche, le président de la région Paca pourra s'appuyer sur le Quai d'Orsay et sur la délégation interministérielle à la Méditerranée.



● Enfin, **Malika Berak** est nommée ambassadrice pour la coopération méditerranéenne, chargée en complément

d'une mission interministérielle pour la Libye dans le but de faciliter les contacts des entreprises françaises sur le marché libyen.

Pour une lecture profane des conflits. Sur le «retour du religieux» dans les conflits contemporains du Moyen-Orient

GEORGES CORM
La Découverte, 2012



Georges Corm, dans ce nouvel ouvrage, entreprend de «déconstruire les logiques de guerre et de conflits depuis la fin de la guerre froide». Ces logiques sont, selon lui, le plus souvent analysées selon la thèse «débilitante» du conflit, du choc des civilisations ou de la lutte contre le terrorisme «transnational», ce qui veut dire d'origine religieuse islamique. L'auteur s'élève contre cette approche qui s'est

installée dans les esprits au point qu'elle n'est plus remise en question. Il part de l'utilisation des mots et expressions car il considère que la guerre des mots commence avant celle des armes et il revient sur le développement d'un vocabulaire «aseptisé». On ne parle plus de bombardements mais de frappes, d'impérialisme mais d'hyperpuissance ou encore de conflit préventif et, bien entendu, il n'est plus question d'actes de résistance légitime à des occupations mais de terrorisme.

L'historien, qui s'inscrit dans la tradition française des Lumières, considère que la démarche laïque s'est effondrée sur la scène internationale au profit de rivalités d'ordre religieux. Pour lui, il faut sortir du registre émotionnel et étudier les conflits dans leur réalité démographique, géographique voire sociale. Le facteur religieux n'est pas la seule clé de lecture. Par exemple, il est réducteur d'avancer, au sujet du Moyen-

Orient, qu'il s'agit d'une rivalité d'ordre religieux avec la confrontation de l'axe chiite contre l'axe sunnite. Ce serait considérer l'existence de blocs au sein desquels il n'y a aucune diversité, ce qui n'a pas de sens. Un autre aspect de cette réflexion a trait à la notion de droit international qui doit s'appliquer à tous. À force de parler du conflit israélo-palestinien comme d'un conflit entre juifs et arabes ou entre juifs et musulmans, donc à connotation religieuse, on finit par oublier qu'il s'agit avant tout d'un conflit territorial qui se règlera avec l'application du seul droit international. Georges Corm milite donc pour un Observatoire de l'analyse profane des conflits afin de faire face aux «fantasmes civilisationnels». La lecture de cet essai est passionnante car elle remet en cause des idées qui, de façon pernicieuse, s'installent dans nos esprits sans que nous prenions la peine d'y réfléchir.

Agnès Levallois

Annuaire IEMed de la Méditerranée 2012
www.iemed.org/publicacions



Pour sa neuvième édition, l'Annuaire IEMed, composé de 55 articles, accorde une place prédominante aux transitions arabes. Né dans un contexte de crises, au Nord comme au Sud, il aborde le nouveau cadre des relations méditerranéennes. En témoigne les Perspectives dressées par Fathallah Sijilmassi, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée. Dans son article «Un nouvel élan pour les relations en Méditerranée», il suggère de prendre appui sur les évolutions structurelles qui parcourent la Méditerranée pour faire un «bond qualitatif [vers] plus de coopération, plus d'échanges et plus de solidarité».

Dans la partie Clés, soulignons la contribution de Miguel Angel Moratinos, ancien ministre espagnol des Affaires étrangères. Il parle du printemps arabe

comme d'une opportunité qui oblige à «revoir en détail les politiques du passé [et] envisager un nouveau cadre de relations»: «Pour ce qui est de la forme, nous devons en finir avec le soi-disant rôle protagoniste du Nord, car c'est au Sud qu'il revient de proposer la vision d'avenir à laquelle il aspire dans ces relations». Ajoutant qu'il «conviendrait que les acteurs du Nord de l'Afrique, et les plus légitimes, soient les premiers à appeler à la reconstruction de l'espace euro-méditerranéen». Dans Clés toujours, deux auteurs parlent de la Turquie comme d'une nouvelle puissance en Méditerranée: Sir Michael Leigh, conseiller principal du Fonds Marshall allemand des États-Unis, conclut que «les événements dans le monde arabe ont scellé la réémergence de la Turquie comme acteur géostratégique de premier plan, appelé à jouer un rôle clé dans le maintien de la stabilité régionale».

Dans la partie Dossier, l'article de Francesco Cavatorta, «Le printemps arabe: le réveil de la société civile», distingue trois éléments qui permettent de «comprendre pourquoi et comment la société, au sens large, a défié l'autoritarisme en dehors des paramètres classiques de l'activisme de la société civile»: «le facteur jeunesse», dont le nouvel activisme, apolitique et non idéologique en apparence, s'est

révélé plus mobilisateur par rapport à l'activisme dit «traditionnel» («souplesse» idéologique, «leadership diffus», donc usage quasi-inefficace de la répression par les forces de l'ordre); «l'importance de l'activisme en ligne» qui ne doit pas éclipser le rôle joué par la mobilisation de la rue; enfin, le «renouveau du syndicalisme» insufflé notamment par les revendications des activistes locaux.

Dans la partie Bilan, les thématiques retenues sont variées. Dans Politiques méditerranéennes, le lecteur retrouvera une contribution de Mansouria Mokhefi (Ifri) sur «La Tunisie et la Libye dans les dynamiques intra-maghrébines du Printemps arabe». Dans Économie et territoire, un encart sur le marché du travail, les relations commerciales et le développement durable. Et dans Culture et société, un focus sur les migrations, dont l'article de Jean-Pierre Cassarino et Sandra Lavenex sur «La gouvernance européenne des migrations dans la région méditerranéenne: la promesse d'un partenariat (équilibré)?» se fait l'écho.

En appendices, l'Annuaire met à disposition, des cartes, chronologies et fiches de synthèses, autant d'outils d'aide à la compréhension et à la décision pour qui s'intéresse à l'espace euro-méditerranéen.

Kelly Robin

MÉDITERRANÉE

30 voix pour bâtir un avenir commun

Comment repenser les relations euro-méditerranéennes ? C'est la question à laquelle nous avons tenté de répondre en discutant avec des personnalités des deux rives de la Méditerranée, au cours d'entretiens menés entre octobre 2011 et septembre 2012. Il ressort avec une vive acuité de ces échanges que même si l'économie est essentielle, elle ne doit pas être et ne peut plus être le seul élément de la réflexion. En premier lieu, toute réécriture d'un projet doit se faire avec les pays de la rive sud, à partir des sociétés, en lien avec elles et non pas en partant des constructions institutionnelles. Si l'économie a un rôle majeur à jouer dans cette construction, celui-ci ne pourra être efficace que par un nouveau regard porté sur l'autre. Extraits.



Toni Maraini
Écrivain, poète et historienne de l'art italien

« Rechercher un équilibre partagé »

L'identité méditerranéenne évolue dans un espace ayant produit plusieurs alchimies identitaires. Elle ne peut pas être définie sans tomber dans les stéréotypes. Écrivains, artistes des deux rives en ont raconté les réalités sans jamais les épuiser car cette identité a ses variantes et ses mutations. Elle se fonde toutefois sur un socle profond par ces processus historiques que Fernand Braudel a qualifiés de longue durée. Même sans une théorie unitaire, et nonobstant conflits et divergences, quelque chose d'impondérable appelé *identité méditerranéenne* existe...

« Amener le centre de gravité de l'être européen vers le Sud » a trop souvent signifié dans le passé occuper le Sud comme lieu stratégique, l'exploiter comme source de matières premières et humaines, le finaliser aux besoins des marchés, du tourisme, du plaisir, etc. Mieux vaut, à mon avis, laisser le lieu de gravité de l'être européen là où il est naturellement, lui demander plutôt de prendre davantage conscience de sa dimension méditerranéenne et maintenir son engagement dans la recherche d'un équilibre partagé (ni trop vers le Nord, ni trop vers l'Est ou l'Ouest, ni trop vers le Sud), soutenu par un processus de connaissance, de dialogue, de collaborations et de négociations. L'idée est-elle française ? Peut-être. En Italie, où je me trouve, l'être européen est perçu comme un être qui a un important centre de gravité dans la France, et la France dans la Méditerranée. C'est indéniable et c'est l'histoire. ■



Kemal Dervis
Vice-président et directeur pour l'économie et le développement de l'institution Brookings

« La Turquie peut faciliter la construction de ce grand espace »

La Turquie peut constituer un trait d'union très intéressant entre ces deux ensembles, tout en gardant son ambition d'intégrer l'UE. Elle peut faciliter la définition et la construction de ce grand espace ; elle doit réfléchir librement, avoir sa place, sans se laisser enfermer dans les débats d'hier. Pour définir les institutions qui vont gérer cet espace, la Turquie doit dialoguer avec Paris, Berlin et l'Europe toute entière, et aussi avec le monde arabe pour définir des règles en matière monétaire, commerciale, énergétique, environnementale, au niveau du droit, des migrations, des universités – autant d'éléments qui doivent être dans le champs de compétences de l'Euro-Méditerranée. La Turquie doit apaiser l'Europe. L'Europe avait débuté sur un projet à forte composante économique qui n'enthousiasme pas forcément les sociétés. Quel pourrait être le début de construction de ces espaces, en dehors de l'économie ? Il ne faut pas assimiler économie et néolibéralisme. Il y a une façon d'organiser la croissance qui n'est pas forcément néolibérale. Si on arrive à une plus grande intégration de l'espace euro-méditerranéen, on peut accélérer la croissance de toute la région. Il faut que le capital, les biens mais aussi les êtres humains soient libres de traverser les frontières : la Turquie fait partie intégrante de l'Union douanière mais les cadres d'une entreprise de transport turque ont toujours besoin de visa pour franchir la frontière. Une autre dimen-

Entretiens réalisés par Agnès Levallois et Jacques Ould Aoudia

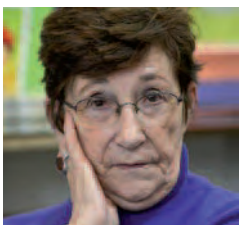




Le Bosphore à Istanbul.

sion est à souligner : c'est la protection de l'environnement. Le Plan solaire méditerranéen constitue une réponse importante.

La question des migrations a été largement abordée car elle occupe dans les esprits une place majeure, tant au Nord qu'au Sud, dans les sociétés comme dans les préoccupations des dirigeants. Dans les sphères politiques, elles sont perçues comme problème, comme contrainte. Mais saurons-nous les prendre comme source d'opportunités ? De fait, elles jouent un parfait effet miroir, reflétant les forces et les faiblesses internes des sociétés. Au Sud, elles s'interrogent sur leurs capacités à retenir leurs enfants en leur offrant d'autres perspectives que l'émigration. Au Nord, elles parient sur leur dynamisme, sur leur aptitude à s'ouvrir et à accueillir l'autre, l'étranger. Là encore, le défi du renouvellement affecte tous les riverains, au Nord comme au Sud. ■



Zakya Daoud

Journaliste et écrivaine franco-marocaine

« C'est le lien humain qui doit remplir cette Méditerranée »

Oui, les migrants tissent une relation entre les deux rives. Il n'y a pas que les migrants, d'ailleurs, il y a aussi des gens du Nord qui ont de forts liens avec la rive Sud. Les corps des migrants défunts rapatriés, les transferts par les migrants de tous

ordres, pas seulement les transferts d'argent... font que cela circule activement entre les deux rives. Tandis qu'au niveau politique, c'est un néant, un gouffre. Ceci est un grand paradoxe. Certains ont un besoin vital de la Méditerranée. Les Libanais, par exemple. Mais aussi les migrants des deux côtés. C'est le lien humain qui doit remplir cette Méditerranée qui devrait fonder quelque chose. Je n'ai pas dit une politique mais quelque chose.

La situation s'est complexifiée avec les poussées démocratiques dans les pays de la rive sud. De nouveaux acteurs ont émergé, moins complaisants à l'égard de l'Europe et surtout porteurs d'un projet politique nouveau, l'islamisme qui aujourd'hui fait barrage dans les représentations.

Au Sud, la transition vers une modernité est à inventer, à construire par l'apprentissage de la diversité, de la différence, des contradictions que le soulèvement de la chape de plomb des régimes autoritaires en cours a révélée. Cette transition ne pourra se mener que par l'élaboration d'un compromis historique entre les deux grands courants en présence, celui qui se réclame de la citoyenneté, du droit, du contrat, et celui qui puise dans les références transcendantales. Aucun de ces deux courants ne peut triompher durablement de l'autre, aucune situation stable ne se construira par l'écrasement de l'un sur l'autre. C'est ce que l'histoire universelle nous apprend. Les sociétés du Sud sont donc contraintes au compromis en leur sein, rejoignant en cela le cheminement des grandes modernités fondatrices (anglaise, américaine, française) qui ont toutes construites un tel compromis. Celui que les sociétés arabes devront inventer est à écrire. ■



Fethi Benslama

Psychanalyste tunisien, professeur à l'université de Paris VII

« La spiritualité peut être l'alliée de la démocratie »

Il faut reconnaître un besoin de spiritualité et de foi chez les gens, besoin qui peut s'allier à la démocratie. Jouer la carte spirituelle de la question religieuse est un élément décisif. Les islamistes savent jouer de la démocratie comme d'un instrument. Mais les démocrates laïcs ont fait des réunions électorales comme si on était à Paris, avec entre les mains une démocratie prêt-à-porter et idéalisée. Il ne faut pas idéaliser la démocratie, c'est un régime redoutable, c'est un *pharmakon* (à la fois un médicament et un poison), entre le paradis et l'enfer.

La religion est une chose grave. On ne peut pas l'éradiquer, car elle apporte des réponses à des angoisses fondamentales : on ne peut pas demander aux gens d'être des angoissés. Les dictatures ont interrompu le processus qui amenait à comprendre que la théologie brute ne peut pas régler le problème. ■

CE QU'IL RESSORT DE CES ENTRETIENS

● On ne fera pas la Méditerranée sans les Méditerranéens. C'est ensemble que les acteurs du Nord et du Sud pourront sortir de ces transitions difficiles et de la crise qui sévit en Europe. Ils devront élaborer un projet commun en s'appuyant sur les dynamiques concrètes qui s'engagent sur le terrain, dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques.

La colocalisation en Méditerranée : une solution à la crise ?

Ipemed a organisé en partenariat avec *Jeune Afrique* et *La Tribune*, le 6 décembre 2012 au siège de la Poste, un grand débat sur le thème de la colocalisation.

L'occasion pour de nombreux chefs d'entreprises et représentants institutionnels d'exposer leurs expériences et de contribuer à donner un sens concret à ce concept.

Qu'est ce que la colocalisation ?

Pour **Jean-Louis Guigou**, c'est un modèle «à la fois simple et compliqué» : «Alors que la délocalisation fait référence à un départ et à une fermeture, la colocalisation implique l'ouverture d'un établissement complémentaire sans la fermeture du premier.» Selon **El Mouhoub**



Mouhoub, la notion de *délocalisation horizontale* fait référence à des entreprises qui accèdent à des marchés par la voie des investissements directs étrangers. Face à cette stratégie, les marchés du

Maghreb, cloisonnés, sont mal positionnés. Les *délocalisations verticales* reviennent à une fragmentation géographique de la chaîne de valeur. On localise des morceaux du processus de production pour faire revenir le produit final afin qu'il soit consommé en Europe. Ce système correspond à une «*délocalisation par la voie de la sous-traitance*», ne permettant pas une remontée des filières pour le Sud, et destructeur d'emplois pour le Nord. Le modèle de *coproduction* implique un changement dans la nature des contrats et une vision de long terme. La colocalisation permet de «*tracer les voies d'une meilleure intégration productive entre le Sud et l'UE*» et un partage de la valeur ajoutée.

Tarik Sijilmassi, président du directoire du Crédit agricole du Maroc, estime que ces distinctions sont essentielles car il s'agit de dépasser une «*sémantique outrancière*», où les délocalisations «sau-

vages» sont associées à des entreprises et des stratégies «*mercenaires*». A contrario, **Philippe de Fontaine Vive**, vice-président de la Banque européenne d'investissement, n'est pas «*convaincu par la colocalisation*». Il estime qu'il vaut «*mieux passer à la coproduction pour éviter le débat des délocalisations, qu'elles soient sauvages ou pas*».

Selon **Nassim Kerdjoudj**, vice-président du Forum algérien des chefs d'entreprises, la *coproduction* est essentielle. Il plaide pour «*une économie productive*» en Algérie. Des propos qui ont trouvé écho chez **Arnaud Montebourg**, ministre français du Redressement productif : «*Tous les pays veulent produire. Il ne s'agit pas que d'obsession productiviste. Il s'agit surtout de souveraineté, de liberté. Un pays qui consomme les produits fabriqués par d'autres perd sa liberté, car son niveau de vie dépend du prix fixé par les autres [...]. Qu'est-ce qu'un pacte de coproduction ? C'est se dire que pour produire et être libre, il faut s'unir pour le faire car nous pouvons être plus forts en le faisant ensemble.*»

Des complémentarités Nord-Sud à valoriser

Les crises touchant les deux rives de la Méditerranée peuvent être source d'opportunités. L'Europe et les Psem vivent un moment historique : tandis que l'Europe a besoin de trouver des leviers de croissance, les Psem, en particulier le Maghreb, souhaitent ne plus être des sous-traitants, «*prendre place dans ces services de la connaissance*» (**El Mouhoub Mouhoub**), et profiter de la



«*troisième révolution industrielle qui couple énergies renouvelables et informatisation*» (**Jean-Louis Guigou**) dans laquelle ils ont des atouts à valoriser (**Charles Ifrah**). La complémentarité économique entre les pays des deux rives a été maintes fois soulignée. Mais, pour **Rachid Sekak**, directeur général de HSBG Algeria, la coopération n'ira pas de soi tant que le «*dialogue euromed*» sera semblable au mythe de Sisyphe d'Albert Camus.

Des chefs d'entreprises racontent leurs expériences

Xavier Beulin, président de Sofiprotéol, a insisté sur l'acuité de la problématique alimentaire (plus qu'agricole), mettant en exergue les synergies et les complémentarités entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest. **Youssef Rouissi**, directeur général adjoint en charge de la BFI Groupe, Groupe Attijariwafa Bank, a exposé son expérience de colocalisation au Sud. Au début des années 2000, le groupe a élargi la taille critique de son entreprise sur le marché marocain. Il a cherché de nouveaux moteurs de croissance en Afrique subsaharienne où dix banques ont été acquises. Le groupe accompagne les opérateurs maghrébins qui souhaitent opérer au Sud mais, phénomène nouveau, également les opérateurs européens qui, privés de leurs banques traditionnelles – retirées de la région – voient leurs leviers de financement rétrécir. Il joue donc le «*rôle de pivot pour accélérer la colocalisation des entreprises du Nord au Sud*».





PHOTOS : THEO BIRANBEAU



Exemple de colocalisation Nord-Sud, celle de **Youssef Chraïbi**, directeur d'Outsourcia, PME marocaine spécialisée dans l'*offshoring*, créée en 2003 et installée en France depuis peu.

La colocalisation est ici un modèle gagnant qui consiste à « proposer la meilleure localisation et une meilleure expertise » à des entreprises qui pensaient qu'un traitement en *offshore* équivalait à un service de moindre qualité.

Quelles conditions réunir pour réussir ?



Parler de ces nouveaux modèles de développement implique la mise en place d'une relation de confiance entre les acteurs des deux rives. **Mohamed Fessi**,

Managing Partner de Grant Thornton Tunisie, a interpellé les hommes politiques : « Peut-on aller vers ce processus sans que les Psem ne changent leur système

Une nouvelle dynamique

● Cette rencontre a impulsé une nouvelle dynamique au mouvement d'entrepreneurs, l'EMCC, créé en 2009, dont l'objectif est de rassembler les dirigeants des principales entreprises en Méditerranée pour faire entendre leur voix et construire, par l'économie, une région durable et solidaire. Après Marc-André Feffer, directeur général adjoint du groupe La Poste, Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez

Environnement et président du Conseil de surveillance d'Ipemed, a insisté sur le rôle des chefs d'entreprises et a rappelé l'ambition de l'EMCC : « Porter la voix des entreprises » à travers un « mouvement fédérateur, international, paritaire et ouvert » qui se réunira une fois par an. Accorder une place centrale aux entreprises, c'est reconnaître leur rôle structurant et prendre en compte les revendica-

tions d'une génération d'entrepreneurs qui ne sont plus seulement francophones et qui ne veulent plus être considérés comme des clients potentiels (Nassim Kerdjoudj). Les entreprises ont un rôle pivot et « moteur dans la construction d'un espace de croissance solidaire et durable », elles sont « le rez-de-chaussée de l'économie ». Tout particulièrement les PME-PMI, comme l'a rappelé Tarik Sijjmassi.



Martin Schulz, Arnaud Montebourg et Radhi Meddeb.

de gouvernance ? ». **Denis Simmoneau**, directeur des relations européennes et internationales de GDF SUEZ a insisté sur le respect de l'État de droit, une condition indispensable, en prenant le contre-exemple de l'Égypte où d'autres conditions pour réussir la colocalisation étaient pourtant réunies. **Radhi Meddeb** y ajoutera « la sécurité des personnes », la « stabilité institutionnelle » et « l'existence de feuilles de routes politiques claires, crédibles et consensuelles » avant le « droit à la propriété privée », la « lutte contre la corruption », etc.

Par ailleurs, pour **Rachid Sekak**, « sans effort prospectif commun, il n'y aura pas de volonté politique ». L'Europe et les Psem doivent « sortir de la logique commerciale d'exportation pour intégrer une logique de production ». **Pouria Amirshahi**, député des Français de l'étranger, estime qu'un projet politique doit accompagner le mouvement d'intégration régionale par l'économie. Il a appelé à la mise en place d'un « passeport économique et culturel de la francophonie, qui peut être méditerranéen » et souhaite, avec **Elisabeth Guigou**, présidente de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, la création d'un Erasmus méditerranéen.

Quelle place pour l'Europe ?

Pour **Martin Schulz**, président du Parlement européen, « la coopération est une chance pour les deux rives, et nous sommes obligés de ne pas la rater ». Il ajoute que l'intégration régionale ne peut se comprendre qu'à travers une coopération renforcée entre l'UE et les pays du Maghreb. L'Europe a une responsabilité historique vis-à-vis des pays du Sud de la Méditerranée, a déclaré **Mohamed Fessi**. **Philippe de Fontaine Vive**, quant à lui, a demandé à l'UE de revoir la façon de concevoir les mandats européens. Rappelant le rôle d'InfraMed, seul instrument financier permettant la coproduction, il a appelé à développer les instruments financiers. Selon **Élisabeth Guigou**, « avec les Printemps arabes, il y a une prise de conscience en Europe du retard d'actions concrètes et de financements que nous apportons à nos voisins du Sud par rapport aux autres ».

Passer du bilatéral au régional

L'Europe a un rôle majeur à jouer dans la construction régionale. **Martin Schulz** l'a rappelé : « Il faut passer du bilatéral au régional. » **Jean-Louis Levet**, économiste, a mis en évidence le transfert de puissance de l'Occident vers l'Asie et le dilemme qui l'accompagne : « Soit nous nous diluons dans l'économie mondiale soit nous cherchons à coopérer. » Pour **Arnaud Montebourg** : « Le pôle asiatique monte. Nous mesurons à quel point le centre de gravité des lieux de production s'éloigne de l'Europe. L'Afrique du Nord a de grandes potentialités mais elle est soit pillée soit abandonnée, et ne jouit pas des relations de coopération que nous pourrions nouer ». **Jean-Louis Chaussade**, lui, rappelle : « La Méditerranée, c'est l'avancée de l'Afrique. L'Afrique, c'est le continent du XXI^e siècle. [...] Après l'Asie, c'est le continent avec lequel il faut travailler ».

Kelly Robin et Agnès Levallois

Intégralité du compte-rendu du débat sur www.ipemed.coop



CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

« Les problématiques sociales sont au centre de nos préoccupations »

Tarik Sijilmassi est président du directoire Crédit agricole du Maroc. Il nous explique les raisons qui ont incité la banque à adhérer à Ipemed.

Pourquoi le Crédit agricole du Maroc a-t-il rejoint Ipemed ?

L'adhésion du Crédit agricole à Ipemed va lui permettre d'englober trois logiques. La première est une logique bancaire, celle d'un établissement universel, spécialisé dans le développement rural, et concerné par les idées que défend Ipemed : une politique agricole commune, la sécurité alimentaire et la question d'un label Méditerranée. La deuxième logique, en ma qualité de président de la Fédération nationale des associations de microcrédit et comme acteur engagé sur les sujets d'inclusion financière, porte sur l'économie solidaire : la lutte contre la pauvreté et le soutien aux populations n'ayant pas accès au système bancaire mais désireuses d'entreprendre.

Notre adhésion doit favoriser la mise en avant de ces problématiques. La préoccupation sociale doit être omniprésente pour que l'ascenseur social fonctionne. Les grandes entreprises, françaises comme marocaines, ont des contacts directs et n'ont pas besoin d'une énième structure de développement des relations Nord-Sud. En revanche, les instances qui prennent en compte les sujets de justice sociale, d'équité, sont utiles. C'est à la fois de l'économie et de la mise en relation. Par exemple, la colocalisation est au cœur du débat, car avec la délocalisation on fait perdre des emplois à des ouvriers français, alors qu'avec la colocalisation on sauve des emplois au Nord tout en en créant au Sud. Cet éclairage social donne toute sa force à l'action d'Ipemed.

Enfin, je suis président du salon international de l'agriculture de Meknès qui rassemble entre 700 000 et 900 000 personnes et qui est l'occasion de débats sur les questions agricoles ou sociétales (la ruralité représentant dans les pays du Sud plus de 50 % de la population). Le salon présente donc une vitrine de l'agriculture et aussi des activités non agricoles, des besoins en scolarisation, prévoyance, retraite, épargne... là est la troisième logique de notre adhésion. Car je souhaite qu'Ipemed participe au salon et que nous réfléchissions ensemble à des actions communes.

Comment la banque s'implique-t-elle dans l'économie solidaire ?

La banque est l'un des principaux acteurs de l'économie solidaire au Maroc. Elle l'est soit directement, soit à travers des filiales de microcrédit, soit par le biais d'une nouvelle filiale de mezzo-crédit, Tamwil El Fellah. Cette approche part d'une réalité nouvelle. Il existe encore des personnes qui ne sont pas bancarisées. Elles ne sont pas suffisamment petites pour être éligibles à la microfinance et pas suffisamment structurées pour l'être à la finance traditionnelle. Or, ces gens sont en passe de devenir la catégorie la plus nombreuse de la population active. L'expérience en cours vise à créer une structure permettant de les financer, pour laquelle nous créons les règles de fonctionnement. Il s'agit d'intégrer le secteur informel de petite taille qui, demain, fera travailler trois à cinq personnes dans de toutes petites entreprises.

Une autre préoccupation en termes d'économie solidaire est de savoir comment rendre l'économie sociale partie intégrante de la stratégie des entreprises et des grands groupes, car elle ne doit pas être un alibi de bonne conscience mais une source d'externalisation de certaines fonctions de l'entreprise. La véritable économie solidaire, c'est créer dans son environnement direct des micro-entreprises, des TPE. Nous devons réfléchir à ces concepts de développement durable utilisables à grande échelle, dans une relation gagnant-gagnant pour que chacun y trouve son intérêt.

Propos recueillis par Agnès Levallois

DU CÔTÉ D'IPEMED



Jean-Louis Chaussade reconduit au Conseil de surveillance

Le 6 décembre 2012, lors de la réunion annuelle du Conseil de surveillance d'Ipemed regroupant les entreprises fondatrices de

l'institut, Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement, a été reconduit dans ses fonctions de président, pour un mandat d'un an. Il avait succédé en décembre 2011 à Gérard Mestrallet, PDG de GDF SUEZ.

V.S.

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN, UNE ASSOCIATION DONT LE BUT EST DE RAPPROCHER LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE PAR L'ÉCONOMIE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Guigou RÉDACTEUR EN CHEF : Agnès Levallois ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Jacques Ould Aoudia, Kelly Robin, Véronique Stéphan PHOTOS : D.R. RÉALISATION : Patricia Jezequel, Alain de Pommereau IMPRESSION : Mouquet (sur papier certifié PEFC) ABONNEMENTS ET CONTACT : communication@ipemed.coop ISSN 2106-8410